

Avis de constitution

SOCIETE « LINE PRESTIGE DISTRIBUTION »

Siège Bingerville Abatta Lot 338 Ilot 39, 09 BP 358
Abidjan 09., Lot 338, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LINE PRESTIGE DISTRIBUTION »

Objet : Import-Export ;
• Négoce ;
• Commerce.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville Abatta Lot 338 Ilot 39, 09 BP 358
Abidjan 09., Lot 338, Ilot 39

Dirigeant(s) Mme AYEBI CAROLINE MARCELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10160 du 30/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60216/GTCA/RC/2025 du 30/09/2025

